

Les adjectifs numéraux

On divise les adjectifs numéraux en numéraux **cardinaux** et en numéraux **ordinaux**.

Les cardinaux expriment le nombre précis d'êtres ou de choses.



J'aperçois **cinq** coccinelles.



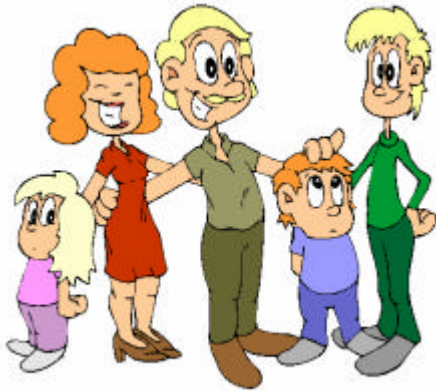
Le plat comporte **quatre** fruits.



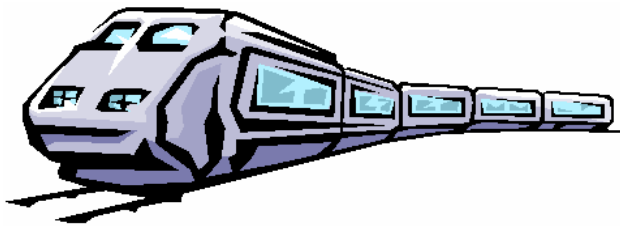
Chaque jour, je lave mes **trente-deux** dents.

L'adjectif numéral cardinal indique une quantité chiffrée.

Les ordinaux expriment le rang.



La **quatrième** personne a un pull bleu.



Vous êtes dans le **onzième** wagon.



C'est la **troisième** fois que je l'admire.

Autres exemples: Le dixième sur la liste. Le vingtième siècle. Le trentième jour du mois.

L'adjectif numéral ordinal indique l'ordre, le rang.

Connais-tu l'orthographe des adjectifs numériques suivants ?

Un – deux – trois – quatre – cinq – six – sept – huit – neuf – dix – onze – douze – treize – quatorze – quinze – seize – dix-sept – dix-huit – dix-neuf – vingt.

Trente – quarante – cinquante – soixante – septante – quatre-**vingts** – nonante – cent.

On écrit et on dit :

Vingt et un, trente et un, quatre-vingt-un, deux cents **mais** vingt-deux, trente-deux, deux cent cinq

Notez : "mille" en tant que déterminant numéral est invariable (*Nous étions trois mille*).

Vingt et cent prennent « s » quand ils sont multipliés et quand ils terminent le nombre.

Les ordinaux **s'accordent avec le nom** qu'ils qualifient (Les centièmes parties).

On rattache aux ordinaux les noms : **simple, double, triple, quadruple, centuple, dizaine, centaine**, etc.